

Si vous ne visualisez pas correctement cet email, Cliquez ici (http://andregerin.fr/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=544&key=f8aceaead535b23fd7b29d995e265a15).

5ème anniversaire de la loi contre le voile intégral
Appliquer la loi française
ou la loi de la charia ?

Madame, Monsieur,

Voilà 5 ans, jour pour jour, que la loi pour interdire le voile intégral sur l'espace public a été promulguée.

Veuillez trouver ci-dessous, ma déclaration de presse à ce sujet

Cordialement

André GERIN

5ème anniversaire de la loi contre le voile intégral

Appliquer la loi française
ou la loi de la charia ?

Il y a cinq ans jour pour jour, à l'issue de la mission d'information que j'ai présidée à l'Assemblée nationale, la loi pour interdire la dissimulation du visage dans l'espace public était enfin promulguée. Or, cinq ans après, la société s'étonne encore que cette loi ne soit pas appliquée alors que les français sont toujours, comme en 2010, majoritairement favorables au rejet du port du voile intégral, du communautarisme et du fondamentalisme religieux.

Il faut donc s'interroger sur les raisons pour lesquelles, cette loi n'est toujours pas appliquée. La réponse est simple : les autorités de notre pays refusent catégoriquement de mener le combat sur les dégâts causés par l'islamisme qui gangrène le territoire national. De sorte que certains territoires sont désormais devenus « charia compatibles ». Comme dénoncent certains hauts responsables de la police : « Il ne faut surtout pas mettre de désordre dans certains quartiers car la situation est compliquée ». Il paraîtrait même que pour les françaises converties et les gourous bon chic bon genre : « C'est extrêmement valorisant de revendiquer une islamité à travers le code salafiste ». On aura vraiment tout entendu !

Force est de constater la complaisance d'experts à mille lieux des réalités. Car concrètement, pour les jeunes filles de moins de 18 ans à qui on mène une vie d'enfer et pour les enfants, l'endoctrinement est bien réel. Refuser de voir l'islamisation radicale des jeunes générations, c'est aussi refuser de voir la réalité des banlieues où règne la brutalité envers les filles, le sexisme, l'homophobie, l'endogamie, les mariages forcés...

Il faut admettre qu'une partie des musulmans a la volonté d'organiser une rupture avec la modernité, la démocratie, les valeurs de la république. D'ailleurs, il n'y a qu'à se reporter au salon de la femme musulmane qui vient d'avoir lieu à Pontoise le 12 septembre dernier lors duquel les prédicateurs salafistes français qui se sont exprimés ont été on ne peut plus clairs : ils sont déterminés à envoyer nos filles et nos épouses en plein Moyen-Âge !

Le combat pour la libération de la femme est loin d'être terminé. Les responsables politiques doivent avoir le courage d'engager, les yeux dans les yeux, le débat avec les responsables du culte musulman. C'est l'islamisme qui stigmatise les musulmans et l'islamisme qui

instrumentalise l'islam spirituel et de paix.

Le rejet massif des français contre le voile intégral exige l'application de la loi française du 11 octobre 2010 car il faut arrêter de mépriser la France populaire !

A n d r é G E R I N

Député-Maire Honoraire de Vénissieux

27 rue Francis de Pressensé

69190 SAINT-FONS

Tél - Fax : 04 78 67 16 99

<http://www.blogandregerin.fr> (<http://www.blogandregerin.fr>)

Pour m'écrire : laissez un commentaire :

<http://andregerin.blogspot.fr> (<http://andregerin.blogspot.fr>)

(Mon nouveau blog en cours de construction)

Conception : www.intersed.fr (<http://www.intersed.fr>)

Vous souhaitez vous désinscrire ?